

**DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL D'EMPLOIS ET DE REMUNERATION  
D'ACTIVITE**

Année scolaire 20 /20

Art 10 du décret N° 2020-69 du 30 janvier 2020 : [...] l'agent peut être autorisé par l'autorité hiérarchique dont il relève à cumuler une activité accessoire avec ses fonctions. Cette activité ne doit pas porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance ou à la neutralité du service. [...]

**Pour transmission de la demande au pilote du PIAL**

**ACTIVITE PRINCIPALE :**

Nom :  Prénom :

Corps d'appartenance :  Grade :

Etablissement d'affectation :

Exercez-vous :  à temps complet  à temps partiel quotité :

**ACTIVITE DE CUMUL (ACTIVITE ACCESSOIRE) :**

Identité de l'employeur ou nature de l'organisme pour le compte duquel l'exercice sera exercée (par ex. Maire de Rodez) :

▪ Nature et horaires de l'activité :

▪ Durée : du  au

▪ Quotité hebdomadaire :

▪ Rémunération :

Fait à  le  Signature de l'intéressé(e)

Avis de l'inspecteur-trice de l'Education nationale

Décision de madame l'IA-Dasen

- ACCORD
- REFUS

Date :

L'IA-Dasen,  
Claudine LAJUS